

# LA POSTURE DE L'ACCUEILLANT EN LAEP – MODULE 1

Formation INTER : dans nos locaux	2 jours / 14 heures	500 € / pers
Formation INTRA : dans vos locaux	2 jours / 14 heures	2 500 €

*Dans le cadre des conventions de prestation de service des Lieux d'Accueil Enfants Parents, les accueillants doivent être obligatoirement formés à l'accueil et à l'écoute. Forte de son expérience de terrain à travers la gestion de ses 3 LAEP « Les Maisons des Mistons 1 et 2 » et « Grandir Ensemble », l'EPE du Gard propose une formation « La posture de l'accueillant en LAEP ».*

*Le premier module (jours 1 et 2) s'attache à poser les fondements du fonctionnement d'un LAEP et à définir le rôle de l'accueillant.*

## Public

Personnel accueillant, travailleur social détaché du CD ou de la CAF ayant fonction d'accueillant, professionnel du champ social et/ou médico-social impliqué ou intéressé par l'accueil en LAEP

## Pré requis

Exercer la fonction d'accueillant dans un LAEP ou être concerné par l'accueil en LAEP

## Objectifs

- Comprendre la vocation et les missions des Lieux d'Accueil Enfants Parents à travers leur genèse et leurs déclinaisons actuelles.
- Pouvoir, en équipe, définir et mettre en place un environnement et un cadre propices à l'accueil et l'écoute du tout petit et de ses parents.
- Appréhender la posture spécifique de l'accueillant en LAEP : sa fonction, son engagement, ses ressources, ses limites.

## Contenu Jour 1 et 2 Module 1

Des « Maison verte » de Françoise Dolto à la variété des LAEP actuels :

- Les concepts de base fondateurs
- Les références théoriques sur lesquelles s'appuyer
- Les adaptations possibles et les dérives à éviter

Un espace à vocations multiples pour les enfants et leurs parents :

- Espace de sociabilité et de socialisation
- Espace de jeu et de mise en jeu
- Espace d'appui et de soutien
- Espace de parole et d'élaboration
- Espace de prévention

Un cadre humain et matériel :

- L'aménagement des lieux : l'importance de la mise à disposition d'un espace de jeu libre
- Une atmosphère et un climat de confiance à instaurer

Un cadre contenant à construire :

- Les principes fondamentaux
- Les règles servant à l'apprentissage de la vie en société pour l'enfant
- Les règles de fonctionnement et les repères de la vie en collectivité
- Les relations avec les partenaires

La posture de l'accueillant

- Une posture en creux : ni conseil, ni guidance parentale, ni suivi thérapeutique, ni évaluation.
- Le quart de tour par rapport à sa fonction d'origine. Pouvoir allier deux fonctions différentes auprès d'une même population. L'impact sur l'éthique et la pratique.
- L'écoute des parents et des enfants dans leurs besoins et dans leur histoire. La notion de l'ici et maintenant. La distance qui permet de travailler.
- Les ressources et les compétences nécessaires à l'accueillant en LAEP : l'écoute, l'attention, la disponibilité. La place de la parole.
- La cohérence et la cohésion du travail d'équipe : pluridisciplinarité, organisation sans hiérarchie, travail d'analyse de pratique ou de supervision, l'après coup de l'accueil.

## Méthode

Apports théoriques, travail sur des études de cas, supports audiovisuels, jeux de rôle, pédagogie participative.

## Evaluations

La validation des acquis se fait tout au long de la formation au travers d'exercices d'application et d'études de cas. Evaluation fin de formation - Attestation de formation.

## Formatrices

Anne Pascale Lauféron, Peggy Beutin et Catherine Belle

## Dates et Lieu

28 et 29 mars 2024